

Réunion des Présidents de Secteur et des Responsables de Commissions

Le 23 janvier 2016 à St PERAY

Présents : Mrs VALAYER, CHAIZE, DELICHERE, GINESTE, THOMAS, PASTRE, PRINTEMPS, OZIL, CHANEAC, BEAUSSIER, MALCLES, POIRIER, COURTIAL, FONTANEL, HILAIRE, AUTHOUARD et BRUN. Mmes CHOPARD, PEYROUSE et RAY.

Excusé : Mrs SOUCHE et STANCO

* * * * *

♦ EFFECTIFS

2677 licences éditées au 12 janvier 2016 : soit 60 licences de moins que la saison 2014-2015, un petit effort de chaque AS permettrait d'atteindre le chiffre de l'an dernier !

♦ RESULTATS

- **Quadrettes M2** : Marres 31^e, Brousset 37^e, Landraud 40^e...
- **Doubles M2** : Chouvelon 14^e, Fraysse 36^e, Brousset 65^e ...
- **Doubles F2** : Peyrouse 10^e, Chopard 16^e
- **Précision F-18** : Sapet 10^e, Ponsonnet 14^e
- **Précision G-18** : Maire 4^e, Grand 18^e
- **Progressif F-18** : Sapet 3^e
- **Clubs Sportifs N2** : Aubenas 2^e
- **N3** : Annonay 2^e
- **N2 Féminins** : Aubenas qualifié, il reste à jouer la place.
- **N4** : Pilat 1^{er}

♦ CONCOURS QUALIFICATIFS quadrettes 3^e et 4^e D

3 week-ends de rencontres ont eu lieu : bonne participation (34 en 3^e et 33 en 4^e D)

Pour la 4^e journée à Alissas et Annonay : inscriptions en cours. Dès résultats de cette journée, un courrier sera envoyé aux 16 équipes (classées de la 2^e à la 17^e place) pour la finale à Guilhaud Granges.

♦ FEDERAUX

Le Président rappelle aux AS organisatrices : proposer des jeux convenables et réglementaires !

Voir dates et lieux sur le calendrier départemental pages 31à34,

quelques précisions complémentaires :

- **Doubles** : à Annonay. Pas de fédéral jeunes, organiser un trophée ?
- **Quadrettes et Triples** : Championnat de France à l'Arbresle (69)
Cette année encore, 1 seule équipe qualifiée en M2 pour l'Ardèche et la Loire, malgré courrier et intervention du CBD à la FFSB.
- **Vétérans** : 3 équipes seront qualifiées pour le Championnat de France à Cluses (64 équipes au lieu de 40). Organiser fédéral avec 24 équipes (3 par secteur, +1 à Lamastre organisateur et +1 à Aubenas et Le Teil, qualifiés l'an dernier) ? à valider par le Comité Directeur.

♦ TROPHÉE de FRANCE. (3 et 4 septembre à OSNY-92)

Nouvelle compétition : 32 triples mixtes (M4, F4, Loisir et Promotion) et 32 triples mixtes (M3, F3 complétées éventuellement de M4, F4, Loisir ou Promotion)

Comment organiser les éliminatoires départementales (poules ou système Aurard) ? Combien d'équipes vont être intéressées ? Une seule date libre, le 31 juillet. Trouver un lieu central : en parler dans vos secteurs.

Décision à prendre à la prochaine réunion du Comité Directeur

♦ COMMISSION DES JEUNES

Grosse déception de Roland PRINTEMPS, Président de cette commission depuis un an : reçoit très peu de résultats des écoles de boules et CFB, est obligé de les réclamer ! La réception de ces résultats au fur et à mesure des compétitions est indispensable pour un suivi régulier de nos Jeunes.

Effectif à ce jour : 112 jeunes (119 l'an dernier), un petit effort à faire comme pour les adultes

♦ SPORT ADAPTE

Finale Drôme-Ardèche le 7 février à Annonay : allez-y nombreux !

♦ COMMISSION DES FEMININES

OMNIUM : 13 et 14 février à St Egrève.

FEM'POINT : journée qualificative le 16 avril sur 2 sites, St Martin de Valamas et Cruas (à confirmer)

CHAMPIONNAT des AS ¾ : la moitié des rencontres ont eu lieu. Annonay, Aubenas. Lamastre, Tournon et St Victor participent à cette compétition.

Les finales auront lieu à St Martin de Valamas le 22 mai, le matin pour le FEM'POINT et l'après-midi pour le Championnat des AS.

♦ COMMISSION DES ARBITRES

Beaucoup de concours ne sont pas arbitrés : arbitres trop peu nombreux.

Les ordres de missions des concours non arbitrés sont remis ce jour aux Présidents de Secteur pour les distribuer aux AS concernées.

Pour les concours arbitrés, il manque souvent des assesseurs.

L'assesseur doit relever les licences dès le début de la compétition.

Réunion de recyclage avec la Drôme le 13 février à Portes les Valence

Mise en place par la FFSB de formations pour 5 catégories d'arbitres : l'arbitre local, le jeune arbitre, l'arbitre de traditionnel, l'arbitre de club et l'arbitre fédéral.

Chaque AS devra avoir obligatoirement au moins un arbitre local

Cet arbitre interviendra sur les concours Loisir et Promotion, il pourra mesurer les points, contrôler les points de chute au tir ou les déplacements d'objets, gérer le temps. Il a un rôle préventif et ne sanctionne pas.

Lionel ABERT assurera cette formation sur une journée : inscriptions avant le 31 mars 2016.

♦ COMMISSION COMMUNICATION

Depuis le 1^{er} janvier : 2446 visites, en augmentation par rapport à 2015

Vous pouvez envoyer compte rendu et photos de vos réunions de secteur

♦ CONGRES

Le Président souligne l'absence de nombreuses AS à cette Assemblée Générale annuelle.

Doit-on modifier l'organisation ? Sur une ½ journée seulement ? Autre formule ?

Pas de changement pour cette année, la décision appartiendra au nouveau Comité Directeur qui sera élu lors du Congrès du Teil le dimanche 13 novembre 2016.

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 8 avril à St Péray